

BUREAU DE REVISION ET D'EXPERTISE COMPTABLE
SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE
B. R. E. C.

PATRICIA DE TURCKHEIM

Expert Comptable Diplômé

Commissaire aux Comptes

16, RUE SCHWILGUÉ
67000 STRASBOURG
Tél. et Fax: 03 88 37 36 29

**Association de Lutte contre la Toxicomanie
«A.L.T.»**

**Rapport du Commissaire aux Comptes
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2010

**Association de Lutte contre la Toxicomanie
«A.L.T.»**

1, Chemin de l'Anguille – 67000 STRASBOURG

**Rapport du Commissaire aux Comptes
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2010

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Mesdames, Messieurs les Membres de l'Association ALT,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée Générale, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Association de Lutte contre la Toxicomanie «A.L.T.», tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de mes appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 Opinion sur les comptes annuels

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

2 Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9, du Code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je porte à votre connaissance les appréciations auxquelles j'ai procédé :

- Le financement des futurs départs en retraite du personnel était provisionné à hauteur de 127.172 € au 31 décembre 2009. Une dotation complémentaire de 8.000 € ayant été comptabilisée sur l'exercice 2010, le montant total de la provision s'élève au 31 décembre 2010 à 135.172 €

Le total des engagements de retraite connus au 31 décembre 2010 est évalué à 192.034 €, et n'est donc pas entièrement couvert à cette date.

- Par arrêté du 21 décembre 2010, des mesures nouvelles non reconductibles ont été accordées au Centre Thérapeutique Résidentiel pour 20 000 €, concernant la remise aux normes de la cuisine. S'agissant de crédits spécifiques destinés à financer des investissements dont l'amortissement ne doit pas peser sur l'exploitation des exercices ultérieurs, cette somme a été reclassée en subvention d'investissement au 31 décembre 2010, portant ainsi le montant total brut de cette subvention à 83 115 €, compte tenu du reclassement d'une somme de 2 179 € également affectée à l'investissement et figurant jusqu'alors en fonds dédiés.
- Des crédits fléchés, souvent non reconductibles, ont été accordés à votre association et n'ont été que partiellement utilisés au cours de l'exercice écoulé. Les montants disponibles ont été portés en fonds dédiés pour être utilisés ultérieurement conformément à leur objet :

CTR astreintes : 32 048 € sur 35 000 accordés (2009 et 2010)

CAS consultations CHRS : 14 693 € sur 15 900 accordés.

PAEJ équipe mobile : 8 970 € sur 9 354 accordés.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, et conformément aux dispositions de l'article L.232-6 du Code de Commerce, j'attire votre attention sur le point exposé dans l'annexe, concernant le changement de méthode comptable intervenu au cours de l'exercice 2010 relatif à la comptabilisation du solde non utilisé de la subvention annuelle des PAEJ.

Ainsi qu'il est mentionné dans l'annexe, un changement de méthode comptable est intervenu au cours de l'exercice, concernant ce solde non utilisé de la subvention de fonctionnement des PAEJ. Ce montant, précédemment constaté en résultat, était affecté par votre Assemblée Générale à la réduction

de la subvention de fonctionnement de l'année à venir. Au 31 décembre 2010, le solde mis en évidence, soit 31 024€ a été porté en fonds dédiés. Le résultat des PAEJ est donc à 0, et la reprise de cette somme permettra de minorer la subvention ultérieure.

Enfin, je vous rappelle que le résultat 2010 du CSAPA ne sera définitif qu'après l'aval de l'autorité de tarification. Le résultat 2009 n'a pas pu faire l'objet d'une affectation compte tenu de l'absence d'une telle notification.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de ma démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de mon opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 Vérifications et informations spécifiques

J'ai également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les documents adressés aux membres de votre association sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Strasbourg, le 11 mai 2011

Le commissaire aux comptes

Patricia de TURCKHEIM :

P. de Turckheim

(alt

BILAN GENERAL

BILAN 2010

ACTIF	ANNEE 2010			ANNEE 2009	PASSIF	ANNEE 2010	ANNEE 2009
	BRUT	AMORTIS	NET				
Actif immobilisé					Capitaux propres		
Immobilitisations incorporelles	31 711 €	4 270 €	27 441 €	27 441 €	Réserves	315 317 €	315 317 €
Immobilitisations corporelles	205 714 €	156 135 €	49 580 €	44 122 €	Report à nouveau	137 626 €	124 323 €
Immobilitisations financières	15 260 €	0 €	15 260 €	11 785 €	Legs et donations	2 145 €	2 145 €
					Résultat de l'exercice 2009	18 779 €	64 622 €
					Résultat de l'exercice 2010	-228 €	0 €
					Subventions d'investissement	66 394 €	56 201 €
TOTAL I	252 685 €	160 404 €	92 280 €	83 348 €	Provisions réglementées	0 €	0 €
Actif circulant					TOTAL I	540 034 €	562 609 €
Stocks et encours	0 €	0 €	0 €	0 €			
Marchandises	0 €	0 €	0 €	0 €	Provisions pour risques - charges	170 172 €	189 072 €
					Fonds dédiés sur subvent. fonct.	92 186 €	27 630 €
Créances					TOTAL II	262 358 €	216 702 €
Clients et comptes rattachés	833 €	0 €	833 €	1 722 €			
Comptes de liaison	228 726 €	0 €	228 726 €	178 838 €	Dettes		
Autres	45 417 €	0 €	45 417 €	62 556 €	Emprunts et dettes assimilées	0 €	0 €
Valeurs mobilières de placement	608 426 €	0 €	608 426 €	553 449 €	Fournisseurs et cptes rattachés	13 967 €	20 938 €
Disponibilités	330 861 €	0 €	330 861 €	331 204 €	Dettes fiscales et sociales	260 713 €	230 849 €
TOTAL II	1 214 263 €	0 €	1 214 263 €	1 127 769 €	Comptes de liaison	228 726 €	178 838 €
Charges constatées d'avances	4 860 €	0 €	4 860 €	3 623 €	Autres	5 605 €	4 803 €
TOTAL III	4 860 €	0 €	4 860 €	3 623 €	TOTAL III	509 010 €	435 429 €
					Produits constatés d'avance	0 €	0 €
					TOTAL IV	0 €	0 €
TOTAL GENERAL (I + II + III)	1 471 807 €	160 404 €	1 311 403 €	1 214 740 €	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	1 311 403 €	1 214 740 €

Siège Social : Association de Lutte Contre la Toxicomanie (A.L.T.) - I, Chemin de l'Anguille - 67000 STRASBOURG

☎ 33.3.88.31.33.45 - 📠 33.3.88.31.63.59 - e-mail : alt.csst.robertsau@wanadoo.fr

BILAN 2010

ACTIF	ANNEE 2010			ANNEE 2009	PASSIF	ANNEE 2010	ANNEE 2009
	BRUT	AMORTIS	NET				
Actif immobilisé					Capitaux propres		
Immobilisations incorporelles	31 711 €	4 270 €	27 441 €	27 441 €	Réserves	259 071 €	259 071 €
Immobilisations corporelles	204 775 €	155 196 €	49 580 €	44 122 €	Report à nouveau	28 569 €	28 569 €
Immobilisations financières	13 853 €	0 €	13 853 €	10 840 €	Legs et donations	2 145 €	2 145 €
					Résultat de l'exercice 2009	18 779 €	18 779 €
					Résultat de l'exercice 2010	-228 €	0 €
					Subventions d'investissement	66 394 €	56 201 €
					Provisions réglementées	0 €	0 €
TOTAL I	250 339 €	159 466 €	90 874 €	82 403 €	TOTAL I	374 730 €	364 765 €
Actif circulant							
Stocks et encours	0 €		0 €	0 €	Provisions pour risques - charges	170 172 €	183 501 €
Marchandises	0 €		0 €	0 €	Fonds dédiés sur subvent. fonct.	50 639 €	26 077 €
Créances					TOTAL II	220 811 €	209 578 €
Clients et comptes rattachés	833 €		833 €	1 197 €			
Comptes de liaison	228 726 €		228 726 €	178 838 €	Dettes		
Autres	24 061 €		24 061 €	41 207 €	Emprunts et dettes assimilées	0 €	0 €
Valeurs mobilières de placement	468 854 €		468 854 €	425 303 €	Fournisseurs et cptes rattachés	12 909 €	18 006 €
Disponibilités	191 482 €		191 482 €	208 216 €	Dettes fiscales et sociales	239 305 €	215 474 €
					Comptes de liaison	156 722 €	128 577 €
					Autres	5 212 €	4 387 €
TOTAL II	913 955 €	0 €	913 955 €	854 761 €	TOTAL III	414 148 €	366 445 €
Charges constatées d'avances	4 860 €		4 860 €	3 623 €	Produits constatés d'avance	0 €	0 €
TOTAL III	4 860 €	0 €	4 860 €	3 623 €	TOTAL IV	0 €	0 €
TOTAL GENERAL (I + II + III)	1 169 154 €	159 466 €	1 009 689 €	940 787 €	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	1 009 689 €	940 787 €

(alt**Points d'Accueil et d'Ecoute Jeunes****BILAN 2010**

ACTIF	ANNEE 2010			ANNEE 2009	PASSIF	ANNEE 2010	ANNEE 2009
	BRUT	AMORTIS	NET				
Actif immobilisé					Capitaux propres		
Immobilisations incorporelles	0 €	0 €	0 €	0 €	Réserves	56 246 €	56 246 €
Immobilisations corporelles	939 €	939 €	0 €	0 €	Report à nouveau	109 058 €	95 754 €
Immobilisations financières	1 406 €	0 €	1 406 €	944 €	Legs et donations	0 €	0 €
					Résultat de l'exercice 2009	0 €	45 843 €
					Résultat de l'exercice 2010	0 €	0 €
					Subventions d'investissement		0 €
TOTAL I	2 345 €	939 €	1 406 €	944 €	Provisions réglementées		
Actif circulant					TOTAL I	165 304 €	197 844 €
Stocks et encours	0 €		0 €	0 €			
Marchandises	0 €		0 €	0 €	Provisions pour risques - charges	0 €	5 571 €
Créances					Fonds dédiés sur subvent. fonct.	41 548 €	1 553 €
Clients et comptes rattachés	0 €		0 €	525 €	TOTAL II	41 548 €	7 124 €
Comptes de liaison	0 €		0 €	0 €			
Autres	21 356 €		21 356 €	21 349 €	Dettes		
Valeurs mobilières de placement	139 572 €		139 572 €	128 146 €	Emprunts et dettes assimilées		0 €
Disponibilités	139 379 €		139 379 €	122 988 €	Fournisseurs et cptes rattachés	1 058 €	2 932 €
TOTAL II	300 308 €	0 €	300 308 €	273 008 €	Dettes fiscales et sociales	21 408 €	15 375 €
Charges constatées d'avances			0 €	0 €	Comptes de liaison	72 004 €	50 262 €
TOTAL III	0 €	0 €	0 €	0 €	Autres	393 €	416 €
					TOTAL III	94 863 €	68 984 €
					Produits constatés d'avance	0 €	0 €
					TOTAL IV	0 €	0 €
TOTAL GENERAL (I + II + III)	302 653 €	939 €	301 714 €	273 953 €	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	301 714 €	273 953 €

Siège Social : Association de Lutte Contre la Toxicomanie (A.L.T.) - 1, Chemin de l'Anguille - 67000 STRASBOURG

☎ 33.3.88.31.33.45 - 📠 : 33.3.88.31.63.59 - e-mail : alt.csst.robertsau@wanadoo.fr

COMPTE DE RESULTAT

	EXERCICE 2010	EXERCICE 2009
PRODUITS EXPLOITATION		
Prestations de services	1 134 €	2 515 €
Dotation globale	1 583 141 €	1 482 743 €
Subventions de fonctionnement	131 033 €	128 103 €
Reprise sur amortissement et provisions	0 €	0 €
Transfert charges	0 €	188 €
Autres produits	216 €	140 €
TOTAL	1 715 524 €	1 613 689 €
CHARGES EXPLOITATION		
Achats non stockés	-81 019 €	-74 299 €
Autres charges externes	-210 994 €	-220 244 €
Impôts et taxes	-93 635 €	-87 733 €
Salaires et traitements	-808 359 €	-785 888 €
Charges sociales	-384 707 €	-372 775 €
Amortissements et provisions	-32 059 €	-26 126 €
Autres charges	-98 €	0 €
TOTAL	-1 610 870 €	-1 567 065 €
RESULTAT EXPLOITATION	104 653 €	46 624 €
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers	2 407 €	3 393 €
Autres intérêts	0 €	0 €
Produits nets sur cessions valeurs mobilières	862 €	7 035 €
TOTAL	3 269 €	10 429 €
CHARGES FINANCIERES		
Charges financières	0 €	0 €
Intérêts et charges assimilés	0 €	0 €
TOTAL	0 €	0 €
RESULTAT FINANCIER	3 269 €	10 429 €
RESULTAT COURANT	107 923 €	57 052 €
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opération gestion/exercices antérieurs	2 752 €	16 261 €
Sur opération en capital	11 986 €	4 855 €
Reprise provision	61 900 €	0 €
Report des ressources non utilisées (ex antérieurs)	20 000 €	11 073 €
Transferts de charges	0 €	1 003 €
TOTAL	96 637 €	33 191 €
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opération gestion - exercice courant	-5 335 €	0 €
Sur opération gestion - exercices antérieurs	-438 €	-104 €
Sur opération en capital	-57 000 €	0 €
Amortissements et provisions	-35 000 €	-10 070 €
Engagements à réaliser sur ressources affectées	-106 735 €	-15 000 €
TOTAL	-204 508 €	-25 174 €
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-107 870 €	8 017 €
IMPOTS SUR LES SOCIETES	-280 €	-447 €
EXCEDENT OU PERTE	-228 €	64 622 €
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
PRODUITS : loyer CTR Robertsau (ville de Strasbourg)	12 877 €	8 584 €
loyer bureau Maison de Santé Neuhof (ville de Strasbourg)	63 €	0 €
CHARGES	0 €	0 €
TOTAL	12 940 €	8 584 €

Siège Social : Association de Lutte Contre la Toxicomanie (A.L.T.) - 1, Chemin de l'Anguille - 67000 STRASBOURG

☎ 33.3.88.31.33.45 - 📠 : 33.3.88.31.63.59 - e-mail : alt.csst.robertsau@wanadoo.fr

COMPTE DE RESULTAT

	ANNEE 2010	ANNEE 2009
PRODUITS EXPLOITATION		
Prestations de services	1 134 €	565 €
Dotation globale	1 422 381 €	1 326 833 €
Subventions de fonctionnement	51 692 €	54 756 €
Reprise sur amortissement et provisions	0 €	0 €
Transfert charges	0 €	188 €
Autres produits	191 €	140 €
TOTAL	1 475 397 €	1 382 482 €
CHARGES EXPLOITATION		
Achats non stockés	-80 396 €	-72 318 €
Autres charges externes	-195 310 €	-199 826 €
Impôts et taxes	-81 944 €	-77 982 €
Salaires et traitements	-692 195 €	-682 080 €
Charges sociales	-327 151 €	-321 299 €
Amortissements et provisions	-32 059 €	-25 887 €
Autres charges	-78 €	0 €
TOTAL	-1 409 134 €	-1 379 391 €
RESULTAT EXPLOITATION	66 263 €	3 091 €
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers	667 €	858 €
Autres intérêts	0 €	0 €
Produits nets sur cessions valeurs mobilières	592 €	6 384 €
TOTAL	1 259 €	7 242 €
CHARGES FINANCIERES		
Charges financières	0 €	0 €
Interêts et charges assimilés	0 €	0 €
TOTAL	0 €	0 €
RESULTAT FINANCIER	1 259 €	7 242 €
RESULTAT COURANT	67 522 €	10 333 €
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opération gestion/exercices antérieurs	2 670 €	15 996 €
Sur opération en capital	11 986 €	4 855 €
Reprise provision et transfert	56 329 €	0 €
Report des ressources non utilisées (ex antérieurs)	20 000 €	11 073 €
Transferts de charges	0 €	1 003 €
TOTAL	90 984 €	32 927 €
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opération gestion - exercice courant	-4 526 €	0 €
Sur opération gestion - exercices antérieurs	-438 €	-104 €
Sur opération en capital	-51 870 €	0 €
Amortissements et provisions	-35 000 €	-9 170 €
Eng à réaliser sur ressources affectées	-66 741 €	-15 000 €
TOTAL	-158 574 €	-24 274 €
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-67 590 €	8 652 €
IMPOTS SUR LES SOCIETES	-160 €	-206 €
EXCEDENT OU PERTE	-228 €	18 779 €

COMPTE DE RESULTAT

	ANNEE 2010	ANNEE 2009
PRODUITS EXPLOITATION		
Prestations de services	0 €	1 950 €
Dotation globale	160 760 €	155 910 €
Subventions de fonctionnement	79 341 €	73 347 €
Reprise sur amortissement et provisions	0 €	0 €
Transfert charges	0 €	0 €
Autres produits	25 €	0 €
TOTAL	240 126 €	231 207 €
CHARGES EXPLOITATION		
Achats non stockés	-623 €	-1 981 €
Autres charges externes	-15 684 €	-20 419 €
Impôts et taxes	-11 691 €	-9 752 €
Salaires et traitements	-116 164 €	-103 808 €
Charges sociales	-57 555 €	-51 476 €
Amortissements et provisions	0 €	-238 €
Autres charges	-20 €	0 €
TOTAL	-201 736 €	-187 675 €
RESULTAT EXPLOITATION	38 390 €	43 532 €
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers	1 741 €	2 535 €
Autres intérêts	0 €	0 €
Produits nets sur cessions valeurs mobilières	270 €	652 €
TOTAL	2 011 €	3 187 €
CHARGES FINANCIERES		
Charges financières	0 €	0 €
Intérêts et charges assimilés	0 €	0 €
TOTAL	0 €	0 €
RESULTAT FINANCIER	2 011 €	3 187 €
RESULTAT COURANT	40 401 €	46 720 €
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opération gestion/exercices antérieurs	82 €	265 €
Sur opération en capital	0 €	0 €
Reprise provision et transfert	5 571 €	0 €
Report des ressources non utilisées (ex antérieurs)	0 €	0 €
Transferts de charges	0 €	0 €
TOTAL	5 653 €	265 €
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opération gestion - exercice courant	-809 €	0 €
Sur opération gestion - exercices antérieurs	0 €	0 €
Sur opération en capital	-5 130 €	0 €
Amortissements et provisions	0 €	-900 €
Engagements à réaliser sur ressources affectées	-39 994 €	0 €
TOTAL	-45 934 €	-900 €
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-40 281 €	-635 €
IMPOTS SUR LES SOCIETES	-120 €	-241 €
EXCEDENT OU PERTE	0 €	45 843 €

Annexe des comptes annuels**Exercice du 1.1.2010 au 31.12.2010****1 – FAITS CARACTERISTIQUES DE L EXERCICE****➤ Activité :**

Par un arrêté en date du 30 octobre 2009, l'Association est autorisée à faire fonctionner le Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA) qui regroupe les CSST 'CTR de la Robertsau' et 'Centre d'Accueil et de Soins'.

En 2010, les deux établissements du CSAPA (ex CSST) ont fait l'objet d'une demande de dotation de fonctionnement commune et de comptes joints.

Les astreintes ont démarré en décembre 2010 dans le Centre avec Hébergement.

La prime d'internat pour les exercices 2005 à 2008 a été versée en 2010 pour régularisation.

Deux nouveaux Points d'Accueil et d'Ecoute Jeunes ont démarré fin 2010 : Wasselonne et Sarre-Union/Diemeringen.

➤ Effectifs :

Un poste d'éducateur spécialisé a été transformé en poste de chef de service au CTR de la Robertsau et pourvu en interne au 1^{er} octobre 2010.

Le temps de travail du médecin en place a été augmenté et un second médecin a été recruté à temps partiel portant à 0.76 ETP le temps médical.

Suite à l'ouverture des nouveaux Points d'Accueil et d'Ecoute Jeunes, une psychologue à temps partiel a été recrutée et le temps de travail d'une seconde psychologue a été augmenté.

➤ Financement :

Le budget prévisionnel 2010 du CSAPA a été approuvé par l'ARS par Arrêté en date du 21 décembre 2010.

Pour le calcul de la dotation 2010, l'autorité de tarification a appliqué un taux d'évolution pondéré de 1.20% à l'ensemble des groupes (pour mémoire 2.00% aux groupes I et III et 1.33% au groupe II) sur les montants accordés en 2009

➤ Résultats 2010 :

- Centre de Soins, d'Accompagnement, de Prévention en Addictologie (CSAPA) : - 228 €
- Réseau des Points d'Accueil et d'Ecoute Jeunes : 0 €.

Le résultat cumulé des deux établissements s'élève à -228 €.

2 – REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices

conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Immobilisations décomposables : l'association n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables, ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif.
- Immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'association a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

L'évolution des provisions pour risques et charges ainsi que des fonds dédiés est récapitulée dans le tableau ci-après.

Changement de méthodes :

Pour les Points d'Accueil et d'Ecoute Jeunes et ce, jusqu'en 2009, le résultat de l'année précédente était ajouté pour partie à la dotation de l'année en cours accordée par la Direction de la Cohésion Sociale.

En 2010, le montant de la subvention non utilisée est inscrit en fonds dédiés et sera repris dans les exercices à venir à hauteur des déficits.

3 – COMPLEMENTS D'INFORMATION SUR LES COMPTES DE BILAN ACTIF

Variation de l'actif immobilisé

Valeurs brutes	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	31 711 €			31 711 €
Immobilisations corporelles	176 198 €	29 516 €		205 714 €
Immobilisations financières	11 785 €	3 475 €		15 260 €
Total	219 694 €	32 991 €	0 €	252 685 €
Amortissements	A l'ouverture	Dotations	Reprises	A la clôture
Immobilisations incorporelles	4 270 €			4 270 €
Immobilisations corporelles	132 076 €	24 059 €		156 135 €
Immobilisations financières	0 €			0 €
Total	136 346 €	24 059 €	0 €	160 404 €

Réévaluation – Non applicable

Frais d'établissement – Non applicable

Frais de recherche et de développement – Néant

Fonds commercial – Non applicable

Immobilisations financières :

Participation à l'effort de construction versée sous forme de prêt à 20 ans.

Créances :

Clients et comptes rattachés	PAEJ	CSAPA	TOTAUX
Clients et usagers	0 €	833 €	833 €
TOTAUX	0 €	833 €	833 €

Autres créances	PAEJ	CSAPA	TOTAUX
Subventions à recevoir			
Dotation globale		3 648 €	3 648 €
Collectivités territoriales	21 349 €		21 349 €
Produits à recevoir			
Dépenses de formation engagées non remboursées		17 810 €	17 810 €
Comptes débiteurs divers		1 369 €	1 369 €
Indemnités journalières à recevoir	7 €	1 234 €	1 241 €
TOTAUX	21 356 €	24 061 €	45 417 €

Charges constatées d'avance

Charges constatées d'avance	PAEJ	CSAPA	TOTAUX
Abonnements ASH 2011		289 €	289 €
Loyer et charges janvier 2011		4 381 €	4 381 €
Abonnement copieur 2011		127 €	127 €
Abonnement Electricité 2011		63 €	63 €
TOTAUX	0 €	4 860 €	4 860 €

Charges à répartir – Néant

4 – COMPLEMENTS D'INFORMATION SUR LES COMPTES DU BILAN PASSIF

Subventions d'investissements :

- Affectation d'un montant de 20 000 € perçu en mesures nouvelles 2009 non reconductibles reportées sur 2010 pour la remise aux normes du CTR de La Robertsau
- Transfert d'un montant de 2 179 € initialement inscrit en fonds dédiés investissements.

	A l'ouverture	Augmentation	A la clôture
131 – Subventions d'investissements	60 936 €	22 179 €	83 115 €
139 – Subv d'investissements inscrite au résultat	(4 734 €)	(11 986 €)	(16 720 €)
Subvention d'investissement au bilan	56 202 €		66 395 €

Provisions

Provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Pour risque				
Litiges salariaux	61 900 €	35 000 €	61 900 €	35 000 €
Pour charges				
Départ en retraite	127 172 €	8 000 €		135 172 €
Total	189 072 €	43 000 €	61 900 €	170 172 €

Fonds dédiés

Fonds dédiés	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
CSAPA				
Investissement CAS	2 016 €			2 016 €
Investissement travaux Robertsau	3 456 €		2 179 €	1 276 €
Dépistage et vaccination Robertsau	606 €			606 €
Intervention Centre de Détention Oermingen Rob.	5 000 €		5 000 €	0 €
Rappel de salaire (prime internat) Robertsau	15 000 €		15 000 €	0 €
Travaux de remise aux normes	0 €	20 000 €	20 000 €	0 €
Report mesure nouvelle cons. CHRS	0 €	14 693 €		14 693 €
Report mesure nouvelle astreintes	0 €	32 048 €		32 048 €
PAEJ				
Formation DRASS PAEJ	1 553 €			1 553 €
Excédents affectés en fonds dédiés PAEJ	0 €	31 024 €		31 024 €
Création équipe mobile PAEJ	0 €	8 970 €		8 970 €
Total	27 630 €	106 735 €	42 179 €	92 186 €

CSAPA :

- Une somme de 1276 € reste dédiée à des travaux de mise en sécurité du CTR (remboursement d'assurance).

- Les astreintes ont démarré fin novembre 2010. Elles ont été financées pour l'année complète. Le solde non utilisé (32.048€) est reporté à 2011.
- Le fond investissement de 2 016 € est dédié à l'équipement du bureau du médecin.
- L'ALT a obtenu 15900 € en réponse à un appel à projet paru en 2009 pour la réalisation de 'consultations avancées de CSAPA dans les CHRS'. Les consultations avancées ont démarré en 2010, le projet se poursuivra en 2011. Une partie du montant obtenu et non utilisé en 2010 a été placé en fond dédié (14 693€).
- Une somme de 20.000€ attribuée en 2010 par le biais de mesures nouvelles non reconductibles pour des travaux de remise aux normes du CTR 'La Robertsau' ainsi qu'un solde de 2 179€ figurant en fonds dédiés destiné à la rénovation des locaux ont été transférés en subvention d'investissement. La subvention d'investissement (compte 131) est augmentée de 22 179€.

Points d'Accueil et d'Ecoute Jeunes

- Un solde de 1 553 € figure encore en fonds dédiés, il est destiné à financer les interventions d'un psychologue pour la supervision.
- La DDSCS a financé un projet de création d'une équipe mobile de liaison fin 2010. Un fond de 9 254€ a été alloué à cet effet dont 8 970€ seront reportés sur 2011.
- Affectation de l'excédent 2010 d'un montant de 31 024€ en fonds dédiés (cf supra, point 2- Règles et méthodes comptables).

Dettes

DETTES	PAEJ	CSAPA	TOTAUX
Fournisseurs et comptes rattachés	1 058 €	12 909 €	13 967 €
Dettes fiscales et sociales	21 408 €	239 305 €	260 713 €
AUTRES DETTES			
Charges à payer	393 €	5 212 €	5 605 €
Compte transitoire – recettes			
TOTAUX	22 859 €	257 426 €	280 285 €

Remarque : la gestion des règlements relatifs à la taxe sur les salaires, la formation continue, l'effort de construction et le conseil conventionnel d'établissement sont effectués par le biais des comptes de tiers du CSAPA.

5 – COMPLEMENTS D'INFORMATION SUR LES COMPTES DE BILAN ACTIF ET PASSIF**Echéances des créances et des dettes**

DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	+ 1 an – 5 ans	A + de 5 ans
Dettes financières				
Fournisseurs	13 967 €	13 967 €		
Dettes fiscales et sociales	260 713 €	260 713 €		
Autres dettes	5 605 €	5 605 €		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	280 285 €	280 285 €		

CREANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Actif circulant	985 537 €	985 537 €	
Charges constatées d'avance	4 860 €	4 860 €	
TOTAL	990 397 €	990 397 €	

6 – COMPLEMENTS D'INFORMATION SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Produits et charges sur exercices antérieurs

Produits exercices antérieurs	PAEJ	CSAPA	TOTAUX
VAUBAN Humanis régul cotis retraites 2009	82 €	24 €	106 €
Rembours UNIFAF formations 2008		1 656 €	1 656 €
TOTAUX	82 €	1 680 €	1 762 €

Charges exercices antérieurs	PAEJ	CSAPA	TOTAUX
Hab Moderne solde Charges locatives 2009		120 €	120 €
Facture fournisseur 2009		318 €	318 €
TOTAUX	0 €	438 €	438 €

Autres charges et produits exceptionnels

Produits exceptionnels	PAEJ	CSAPA	TOTAUX
Dons		990 €	990 €
Quote-part de subvention virée au résultat		11 986 €	11 986 €
Reprises sur provision pour litige	5 571 €	56 329 €	61 900 €
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs (Reprises/ fonds dédiés)		20 000 €	20 000 €
TOTAUX	5 571 €	89 305 €	94 876 €

Charges exceptionnelles	PAEJ	CSAPA	TOTAUX
Pénalités contrôle URSSAF	809 €	4 526 €	5 335 €
Dommages et intérêts litige prud'homal	5 130 €	51 870 €	57 000 €
Dotation aux provisions pour litige prud'homal		35 000 €	35 000 €
Engagement à réaliser/subv reçues	39 994 €	66 741 €	106 735 €
TOTAUX	45 933 €	158 137 €	204 070 €

Dettes garanties par des sûretés réelles – Néant

Crédit-bail – Néant

Engagements financiers – Néant

7 -- AVANTAGES EN NATURE

- Pour soutenir l'Association, octroi d'un avantage en nature d'un montant de 12 877€ par la ville de Strasbourg en compensation de l'augmentation du loyer du CTR La Robertsau pour l'année 2010. Ce montant correspondant à la différence entre le loyer fixé par le bailleur pour 2010 (50 000€) et le montant effectivement versé pour la location (37 123 €).
- Mise à disposition d'un bureau dans les locaux de la Maison de Santé à Strasbourg Neuhof par la Ville de Strasbourg du 1^{er} juin au 31 décembre 2010 à raison de 4 heures hebdomadaires pour les permanences du Point d'Accueil et d'Ecoute Jeunes du quartier du Neuhof. Valeur locative annuelle évaluée à 108.16 €.

7 – ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Convention collective : CCN du 31 octobre 1951.

	2008	2009	2010
Effectif moyen sur l'année			
CDI+CDD	22.41 ETP	22.77 ETP	22.52 ETP
Dont Hommes	11.18 ETP	10.62 ETP	10.61 ETP
Dont Femmes	11.23 ETP	12.15 ETP	11.91 ETP
Effectif au 31 décembre en ETP	22.95 ETP	21.83 ETP	22.90 ETP
Effectif au 31 décembre en nb personnels	34	33	34
Masse salariale brute :	756 480 €	772 298 €	806 417 €

Article 20 de la Loi du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif :

Le montant des rémunérations brutes des trois cadres affectés aux postes de direction salariés (Directeur, Chef de bureau, Responsable administratif et financier) s'élève sur l'exercice à 123 205 €. Ils ne perçoivent aucun avantage en nature.

Le Président et les membres du Conseil d'administration sont bénévoles et ne bénéficient d'aucune rémunération, ni avantage en nature.

Engagement en matière de pensions et retraites :

Indemnités de départ à la retraite

Hypothèses de calculs retenues :

- convention de l'hospitalisation privée à but non lucratif
- départ volontaire à la retraite à l'âge de 62 ou 67 ans
- taux de revalorisation des salaires 2.50% pour les cadres, 1.50% pour les non cadres
- salaire mensuel de référence : 1/12ème du salaire annuel 2010
- table de mortalité TF 00-02

- taux d'actualisation : 2.50 %
- taux de rotation 0%
Montant du passif social au 31/12/2010 : 192 034 €
Montant provisionné au 31/12/2010 : 135 172 €

Droit individuel à la formation :

Dans le cadre du droit individuel à la formation institué par la loi 2004-391 du mars 2004 relative à la formation professionnelle tout au long de la vie, au 31/12/2010, le volume d'heures de formation cumulées relatif aux droits acquis et non exercés est de 2321 heures.

Il se décompose comme suit :

- Salariés en temps partiel CDI : 547 heures
- Salariés en temps plein CDI : 1774 heures

BUREAU DE REVISION ET D'EXPERTISE COMPTABLE
SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE
B. R. E. C.

PATRICIA DE TURCKHEIM

Expert Comptable Diplômé

Commissaire aux Comptes

16, RUE SCHWILGUÉ
67000 STRASBOURG
Tél. et Fax: 03 88 37 36 29

**Association de Lutte contre la Toxicomanie
«A.L.T.»**

**Rapport Spécial du Commissaire aux Comptes
sur les conventions réglementées**

Exercice clos le 31 décembre 2010

**Association de Lutte contre la Toxicomanie
«A.L.T.»**

1, Chemin de l'Anguille – 67000 STRASBOURG

**Rapport Spécial du Commissaire aux Comptes
sur les conventions réglementées**

Exercice clos le 31 décembre 2010

**Rapport Spécial du Commissaire aux Comptes sur les
conventions réglementées**

Mesdames, Messieurs les Membres de l'Association ALT,

En ma qualité de commissaire aux comptes de votre Association, je vous présente mon rapport sur les conventions réglementées.

Il m'appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui m'ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont j'ai été avisée ou que j'aurais découvertes à l'occasion de ma mission, sans avoir à me prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

J'ai mis en œuvre les diligences que j'ai estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

Je vous informe qu'il ne m'a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

Fait à Strasbourg, le 11 mai 2011

Le commissaire aux comptes

Patricia de TURCKHEIM :

P. de Turckheim